



1945 - 2005

la Sécurité sociale a 60 ans

La « Sécu » a aujourd'hui 60 ans et pourtant, nombreux sont ceux qui pensent qu'elle a toujours existé et qu'elle existera toujours, tant elle est partie intégrante du quotidien de chacun.

Cette conquête majeure du monde du travail a vu le jour en octobre 1945, dans une France meurtrie et ruinée par quatre années d'occupation.

La place prise par le syndicalisme dans la résistance au nazisme, le besoin de protection sociale à l'issue de la seconde guerre mondiale, ont contribué à bâtir un système de sécurité sociale fondé sur des valeurs de solidarité, d'égalité, d'universalité et de démocratie, où chacun contribue selon ses moyens et reçoit selon ses besoins.

Une conquête forgée au rythme des luttes et des rapports de force

Les militants de la Cgt ont joué un rôle déterminant dans la naissance de la Sécurité sociale, dans la gestion de l'organisme, pour la faire vivre et résister aux multiples attaques dont elle est l'objet.

L'histoire des grandes heures de la « Sécu » se confond très étroitement avec celle de la conquête des droits nouveaux pour les travailleurs et leurs familles.

A l'inverse, tous les coups portés contre notre système de protection sociale, contre son fonctionnement démocratique, s'inscrivent comme autant d'atteintes au droit au bien être, à la santé, à la vie.

Dès l'origine, le patronat et les forces qui le soutiennent n'ont jamais accepté de voir financer la protection sociale des salariés par le prélèvement d'une partie des richesses produites par leur travail.

Leurs actions pour récupérer à leur profit ce financement qu'ils qualifient de « charge » n'ont jamais cessé. De même ont-ils toujours contesté la légitimité du syndicalisme à gérer la Sécurité sociale.

Un regard sur le passé qui éclaire le présent

Malgré toutes les agressions dont elle a été victime, la Sécurité sociale présente encore aujourd'hui

un bilan positif dont personne ne peut nier l'importance dans la vie quotidienne de chacun.

Cet apport a besoin d'être développé, amélioré, enrichi pour répondre aux besoins de notre temps, avec la contribution active des salariés.

Avec la réforme des retraites de Fillon en 2003 et celle de l'assurance maladie de Douste-Blazy en 2004, le gouvernement franchit une étape supplémentaire dans le démantèlement de la Sécurité sociale.

Les campagnes de culpabilisation des assurés, de renoncement, de contraintes budgétaires, ont pour but de préparer la privatisation.

L'enjeu crucial d'une réforme de la cotisation « patronale » est nié, les assurés sociaux - notamment les salariés et les malades - en sont les principales victimes.

La Cgt ne conteste pas les difficultés du système de sécurité sociale, y compris de santé, dont le financement est fondé sur le travail.

Elles s'expliquent essentiellement par la faiblesse du taux d'emploi et du rythme de croissance économique, par le développement de la précarité, dont les effets conjugués diminuent les recettes et augmentent les dépenses.

Pour une Sécurité sociale de haut niveau, ouverte et généreuse

La Cgt milite pour une réforme de l'ensemble du système de protection sociale et de son financement, fondée sur la promotion de l'emploi stable et qualifié, la conquête d'une Sécurité Sociale professionnelle. Ce combat repose la démocratie comme un droit, une exigence, un outil pour reconquérir et gérer la Sécurité sociale de demain.

Un financement équitable, solidaire, favorisant le social, l'emploi, les salaires

La Sécurité sociale a besoin de recettes supplémentaires et pérennes pour mettre en place une véritable politique de santé publique, une véritable politique familiale, assurer les retraites, réduire les inégalités.

Les besoins de prévention, l'allongement de la durée de vie, les progrès technologiques entraînent un accroissement justifié des dépenses.

Leur financement relève d'un véritable choix de société : celui d'un autre partage des richesses créées par le travail, de nature à augmenter les ressources de la Sécurité sociale, à combattre le chômage, à promouvoir l'emploi qualifié et bien rémunéré, à accélérer la croissance.

La Cgt avance deux axes possibles de réforme du financement :

- ➡ l'élargissement de l'assiette à certaines formes de rémunérations et revenus financiers aujourd'hui épargnés (stocks options, épargne salariale,...) ;
- ➡ la modulation des taux de cotisation pour favoriser l'investissement productif et la politique sociale dans l'entreprise.

Une gestion démocratique portée par une représentativité qui vient du travail et du rôle qu'il joue dans la société

Le syndicalisme est une pièce essentielle de la démocratie.

Les salariés financent leur protection sociale par les richesses qu'ils créent par leur travail.

Leurs représentants, issus des syndicats ont donc toute légitimité à gérer leur sécurité sociale.

Ce rôle, cette place du syndicalisme ne s'oppose pas au nécessaire « travailler ensemble » avec les acteurs du champ social afin de construire un avenir non plus présenté comme une menace mais comme une conquête permanente du mieux-être.

La Cgt formule trois exigences :

- ➡ gérer réclame une légitimité forte et reconnue, validée par des élections ;
- ➡ cette gestion doit s'exercer au sein d'un conseil d'administration et non dans le cadre d'une structure telle qu'instituée par la réforme Douste-Blazy qui renforce le rôle de l'Etat ;
- ➡ les partenaires sociaux doivent élaborer le budget, puis le négocier avec l'Etat, avant son adoption par le Parlement.

**Pour mes revendications, pour mes droits,
je me syndique**

avec

**la
cgt**

**Gagner
c'est possible**

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

prendre contact

me syndiquer

NOM : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Age : Profession :

Entreprise (nom et adresse) :

Bulletin à renvoyer à La Cgt, espace Qualité de Vie syndicale, case 6-4, 263 rue de Paris - 93516 Montreuil Cedex, téléphone : 01 48 18 84 72, fax : 01 48 51 51 80, e-mail : orga@cgt.fr.

